




5.0 crédits	30.0 h + 30.0 h	1 + 2q
-------------	-----------------	--------

Enseignants:	Granger Sylviane ;
Langue d'enseignement:	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Cours LGERM1322 et LGERM1326 (ou cours de niveau équivalent (B2).
Thèmes abordés :	<p>Des textes écrits et des documents multimédia variés servent de base pour des activités de type réceptif et productif, à l'oral et à l'écrit.</p> <p>L'accent est mis sur l'extension du vocabulaire, la correction grammaticale et la cohérence de l'argumentation.</p> <p>Une attention particulière est portée à la communication interculturelle.</p> <p>Les différences lexicales, grammaticales et discursives existant entre le français et la langue cible sont mises en évidence et font l'objet d'exercices de traduction ciblés.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de ce cours, l'étudiant fera preuve de compétences réceptives et productives d'un niveau avancé supérieur (Niveau B2+, Cadre européen de référence pour les langues) à l'oral et à l'écrit.</p> <p>1. Compétences réceptives : L'étudiant pourra:</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre un discours plus extensif, même quand celui-ci n'est pas nettement structuré et quand les relations internes restent implicites et ne sont pas explicitement indiquées ; - suivre dans le détail des programmes à la radio et à la télévision ; - comprendre des films qui utilisent une langue standard ; - comprendre des variantes parlées avec un accent légèrement régional ; - suivre facilement un débat, y compris sur des sujets abstraits et/ou académiques ; - résumer un cours, une conférence ou présentation d'un locuteur natif ; - comprendre des textes plus longs, plus compliqués de style journalistique, littéraire ou spécialisés ; - apprécier l'utilisation de différents registres et styles ; - découvrir aisément la structure de textes discursifs ; - reconnaître et trouver l'équivalent dans sa propre langue des techniques de style typiques de la langue cible ; - reconnaître le public cible d'un texte. <p>2. Compétences productives : L'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - disposera d'un large répertoire de discours pour exprimer sans restriction ce qu'il veut dire ; - possèdera une bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical lui permettant de surmonter facilement les lacunes par des périphrases avec une recherche peu apparente d'expressions et de stratégies d'évitement ; - aura une bonne maîtrise d'expressions idiomatiques et familières ; - ne commettra pas d'erreurs de vocabulaire significatives ; - pourra maintenir constamment un haut degré de correction grammaticale ; les erreurs seront rares ; - pourra varier l'intonation et placer l'accent phrastique correctement afin d'exprimer de fines nuances de sens ; - utilisera la mise en page, les paragraphes et la ponctuation de manière logique et appropriée - fera la preuve d'un haut niveau de correction orthographique, grammaticale et lexicale - pourra produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<p>(1) Evaluation continue:</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Un test de vocabulaire dispensatoire optionnel en décembre b. Quatre travaux écrits individuels répartis sur le 1er et 2d semestre (2 par semestre) c. Deux exercices oraux individuels répartis sur le 1er et 2d semestre (1 par semestre) d. Participation aux séances d'exercices oraux <p>(2) Evaluation en fin d'année académique:</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Examen oral : hors session (en mai) pour la 1e session et pendant la session pour la seconde session b. Examen écrit <p>ATTENTION : L'inscription à l'examen écrit est soumise à condition: l'étudiant doit obligatoirement avoir passé l'examen oral et remis les quatre travaux écrits dans les délais demandés afin de pouvoir s'inscrire.</p>
Méthodes d'enseignement :	<p>Partie magistrale au cours de laquelle on insistera sur l'extension lexicale systématique, la correction stylistique et grammaticale précise et la qualité de la traduction.</p> <p>Partie exercices, centrée plus particulièrement sur les compétences productives orales (exactitude de la prononciation, respect du code, étendue du vocabulaire et aisance communicationnelle).</p>

Contenu :	Extension du vocabulaire avec une attention particulière sur son utilisation appropriée en contexte (collocations, registre). Techniques discursives et rhétoriques, typiques de la langue cible Spécificités lexicales et structurelles du discours écrit et du discours oral dans la langue cible
Bibliographie :	/
Autres infos :	/
Faculté ou entité en charge:	LMOD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5	-	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	5	-	
Certificat universitaire en langues et littératures germaniques	GERM9CE	5	-	
Mineure en études anglaises	LANGL100I	6	-	